

Cet examen et notre coopération deviennent d'autant plus importants que les négociations de Genève sont sur le point de progresser. M. Gorbatchev a accepté de ne plus lier les forces nucléaires de portée intermédiaire à l'IDS et M. Reagan a soumis un projet de traité détaillé sur les missiles à portée intermédiaire. Des questions complexes restent à résoudre, celles de la vérification, du dénombrement des autres armes et de l'emplacement des armes restantes. Mais les progrès sont réels et s'ils entraînent des changements au déploiement des missiles nucléaires en Europe, ils auront pour nos deux pays deux conséquences inévitables. Au niveau des armes conventionnelles d'abord, nous devons, soit assumer les coûts de l'accroissement de nos forces en Europe, soit négocier d'urgence des réductions au sein du Pacte de Varsovie pour arriver à un meilleur équilibre. Deuxièmement, une réduction du nombre des missiles de portée intermédiaire accroîtrait l'importance stratégique des bombardiers et des missiles de croisière. Ce qui accroîtrait aussi l'importance stratégique du Nord canadien en même temps que celle de trouver des moyens d'y empêcher une attaque, y compris les dépenses que cela supposerait. Ainsi, les facteurs qui contribueraient à accroître la sécurité mondiale alourdiraient du même coup les obligations des partenaires de l'OTAN sur ce continent.

Conscient de ces conséquences, le Canada a accru l'attention militaire qu'il porte au Grand Nord en modernisant le système d'alerte du Nord et en affirmant sa souveraineté sur son espace aérien, ses glaces et son territoire nordiques. Nous construisons le plus gros brise-glace du monde pour exercer la suprématie que nous prétendons avoir sur nos eaux septentrionales. Nous avons étendu nos lignes de base et indiqué notre détermination à défendre nos droits, au besoin devant la Cour internationale de Justice. Nous avons engagé des discussions avec vos autorités afin de conclure un accord qui respecte notre souveraineté et vos intérêts en matière de sécurité. Je souhaite que ces travaux aboutissent, car nous estimons cette question suffisamment importante pour en saisir la Cour internationale si les discussions échouent.

Je voudrais enfin exprimer notre satisfaction de voir que des progrès s'accomplissent dans un autre secteur essentiel de nos relations, la protection de l'environnement. Nos deux pays ont un vaste territoire et nous avons presque toujours cru en la pérennité de notre air, de nos lacs et de notre faune. Nous savons maintenant que nous avons tort. Les Rocheuses, dans ma province natale d'Alberta, sont marquées par les premières opérations minières qui ont affecté le débit des eaux et conduit à la sécheresse et à la perte de récoltes céréalières. Dans le